

DOCUMENTATION DIS- TRIBUÉE SUR PLACE

Assemblée des délégué-e-s

PS Suisse

Samedi 5 décembre 2015

Saint-Gall



ORDRE DU JOUR DÉFINITIF DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-E-S DU SAMEDI 5 DÉCEMBRE 2015 À SAINT-GALL

- 10.15**
- 1. Ouverture de l'AD et salutations**
Discours de bienvenue de Monika Simmler, présidente du PS du canton de Saint-Gall et Fredy Fässler, conseiller d'État, Saint-Gall
 - 2. Communications**
 - 3. Discours de Christian Levrat**
Président du PS Suisse, conseiller aux Etats FR
 - 4. Élection complémentaire à la présidence**
(vice-président-e-s du PS Suisse)
 - 5. Initiative sur la transparence**
 - Soutien au lancement
 - 6. Discours du conseiller fédéral Alain Berset**
 - 7. Référendum sur la loi sur le renseignement (LRENS)**
 - 8. Politique liée à Internet**
 - Discussion et approbation du papier de position, amendements 1 à 29
 - 9. Mots d'ordre pour les élections fédérales du 28 février 2016**
 - Initiative populaire du 5 novembre 2012 «Pour le couple et la famille - Non à la pénalisation du mariage»
 - Initiative populaire du 28 décembre 2012 «Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre)»
 - Initiative populaire du 24 mars 2014 «Pas de spéculation sur les denrées alimentaires»
 - Modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine (LTRA) (Réfection du tunnel routier du Gothard)
 - 10. Initiative populaire fédérale „Davantage de logements abordables“**
 - Soutien
 - 11. Comptes 2014**
 - Approbation des comptes 2014
 - 12. Résolutions**
 - R-1 Résolution de la Direction „Soyons responsables: défendons nos droits humains!“
 - R-2 Résolution PS Lausanne, PS Argovie, PS district Winterthour, PS femmes, Mattea Meyer, Rebecca Ruiz, Cédric « Assez attendu: une politique familiale moderne maintenant, oui au congé parental! »
 - R-3 Résolution PS60+ et JS „Pour une AVS forte, en faveur de la cohésion sociale“
 - R-4 Résolution PS Genevois, « L'augmentation de l'âge de la retraite n'est pas négociable »
 - 16.00**
 - 13. Clôture de l'Assemblée des délégué-e-s / apéritif**

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR

ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE À LA PRÉSIDENTENCE (VICE-PRÉSIDENT-E DU PS SUISSE)

Consécutivement au retrait de Jacqueline Fehr, il y a une vacance de poste à la vice-présidence du PS Suisse. Pour le siège qui se libère, les candidatures de Jacqueline Badran et Beat Jans ont été présentées dans les délais.

Les deux candidatures se trouvent dans les pages qui suivent.

Jacqueline Badran



Geboren am 12.11.1961 in Sydney, Australien
Mutter Schweizerin, Vater Libanese
Wohnhaft seit 1966 in der Stadt Zürich
Verheiratet mit meinem Liebblingsmenschen Victor
Biologin (dipl. phil. II) und Ökonomin
Staatswissenschaftlerin (lic. rer. publ. HSG)
Unternehmerin: Geschäftsführerin/Mitinhaberin der Firma Zeix AG
Mitglied der SP 7&8 seit 1992, Gemeinderätin Zürich 2002-2011, Nationalrätin ab 2011
www.badran.ch

Ausbildung

Nach der Matur (1980) verbrachte ich zwei Zwischenjahre, in denen ich in Australien auf einer Pferdefarm arbeitete, internationale Basketball-Turniere bestritt, auf dem Bau als Eisenlegerin arbeitete und das **Skilehrerinnenpatent** erwarb. Da mich die Funktionsweise des Lebens schon immer faszinierte, studierte ich **Biologie** an der Universität Zürich.

Nach mehreren Jahren Berufstätigkeit entschied ich mich definitiv, Politik zu machen. Dafür wollte ich verstehen, wie unser Wirtschafts- und Rechtssystem funktioniert und vor allem, wie man die Welt gerechter machen kann. Dies brachte mich nach St.Gallen - denn Gerechtigkeit fängt mit den realen ökonomischen, rechtlichen und politischen Verhältnissen an -, wo ich 1994 an der Universität anfang, **Ökonomie und Staatswissenschaften** (je ein Drittel Politologie, Ökonomie, Recht) zu studieren. Nach dem Grundstudium in Ökonomie konnte ich mich in der Vertiefung **Internationale Beziehungen** intensiv mit den verschiedenen Politikbereichen, der Erfindung politischer Ideen, der Volkswirtschaftslehre, dem Staats- und Verwaltungsrecht, dem Völker- und Europarecht sowie dem Recht der internationalen Organisationen (v.a. WTO, UNO) befassen. Zudem habe ich mich umweltökonomisch stark engagiert. Meine Diplomarbeit schrieb ich zur **«Einkommens- und Vermögens-Verteilungsgerechtigkeit in der Schweiz»**; dem Thema, das mich auch heute noch intensiv begleitet.

Beruflicher Hintergrund

Geprägt wurde ich in meinem Leben auch durch die vielen Studentenjobs, die ich viele Jahre gemacht habe, da ich meine beiden Studien zu 100 % selbst finanziert habe. Diese Jobs brachten mich als Kellnerin, Eisenlegerin, Skilehrerin oder Operatrice und Billettfrau in Kinos - um nur einige zu nennen - in die verschiedensten Branchen und Lebensrealitäten und haben mir immer wieder deutlich gemacht, wie privilegiert ich doch bin. Dies verpflichtet. Zwischen meinen beiden Studien arbeitete ich einige Jahre in einem Ökobüro im **Natur- und Umweltschutz** (u.a. Wiederansiedlungsprojekt des Luchses in der Schweiz). Parallel dazu war ich in einer Teilzeitanstellung in der Zürich-Leben (vormals VITA) als Beraterin für Spezialverträge **im BVG** tätig und lernte damit

unser Sozialversicherungssystem und einen typischen Grosskonzern über mehrere Jahre von Grund auf kennen.

Nach meinem Staatswissenschaftsstudium wollte ich unbedingt auch in die **Verwaltung** Einblick erhalten. Zuerst arbeitete ich im Kanton **St. Gallen in der Wirtschaftsförderung**, wo ich Ansiedlungsgeschäfte von internationalen Firmen und Start-ups betreute, das Dossier Regionalpolitik und den Aufbau des neuen Vollzugs des Investitionshilfegesetzes (IHG) leitete, parlamentarische Vorstösse bearbeitete und Reden schrieb. Zurück in Zürich übernahm ich eine Stelle in der **Finanzverwaltung des Kantons Zürich**, wo ich ein kantonsweites Verwaltungscontrolling mitaufbaute, an der kantonsweiten Budgetierung mitarbeitete, parlamentarische Vorstösse beantwortete, Reden für den Finanzdirektor verfasste sowie die Anfänge eines Legislativprozesses (Finanzhaushaltsgesetz) begleiten durfte. Die Verwaltung von innen heraus zu kennen, ist bis heute enorm hilfreich für mein politisches Engagement.

Schon lange wollte ich eine eigene Firma gründen. Vor allem auch, um zu beweisen, dass man dies auch anders tun kann als unter den geltenden Regeln. Im Herbst 2000 gründete ich mit zwei Partnern die **Firma Zeix AG**, die benutzerfreundliche Websites und Software entwickelt. Nach einigen schwierigen Anfangsjahren sind wir heute immer noch wachsend und mittlerweile 30 Mitarbeitende. Unterdessen gründeten wir auch das Spin-off **Blogwerk**, das Dienstleistungen rund um «Social Media» erbringt.

Politischer Hintergrund und Ämter

Als junge Frau wurde ich durch die globale Bewegung «Grenzen des Wachstums» und durch die 80er-Jahre-Bewegung stark politisiert. 1992 trat ich in die SP Sektion 7&8 ein. Die SP habe ich gewählt, da für mich die Gerechtigkeit in all ihren Facetten das wichtigste Thema überhaupt ist.

Nach mehreren Jahren Arbeit im Sektionsvorstand (Sektion Zürich 7) wurde ich 2002 **in den Gemeinderat von Zürich** gewählt, wo ich acht Jahre Mitglied der **Rechnungsprüfungskommission** war und zwei Jahre in der **Stadtentwicklungskommission** tätig war. 2011 wurde ich in den Nationalrat gewählt, wo ich in der Umwelt, Rauplanungs- und Energiekommission tätig bin. Weitere Ämter waren und sind: Sieben Jahre im kantonalen Parteivorstand, fünf Jahre Präsidentin der kantonalen Umweltkommission, seit 2007 **Präsidentin Komitee «ProlexKoller»**, seit 2012 **Vorstand des Schweizerischen MieterInnen-Verbands**.

Offenlegung meiner Interessenbindung: Verwaltungsratspräsidentin Zeix AG, Stiftungsrätin der Behindertenorganisation Stiftung «Zugang für alle», Vorstand Schweizerischer Mieterinnen und Mieterverband. Alle Mandate sind ohne Honorar.

Mitgliedschaft in 36 Vereinen und Verbänden u.a. UNIA-Mitglied

Politische Schwerpunkte und Engagement

Meine politischen Schwerpunkte sind entsprechend meinem Erfahrungs- und Wissenshintergrund die **Wirtschafts- und Finanzpolitik**, die **Boden- und Immobilienpolitik** sowie die **Natur- und Umweltpolitik**.

Auf **kommunaler** Ebene konnte ich Einiges bewegen: Eine nachhaltige finanzpolitische Strategie etablieren, die Wohnbaugenossenschaften im Bestand für alle Zeiten sichern und eine Initiative «Wohnen für alle» lancieren, die eine Ausweitung der Wohnbaugenossenschaften auf 33% verlangt, sowie eine Verpflichtung zur sozial durchmischten Wohnbevölkerung. Diese haben wir mit 76% der Stimmen gewonnen.

National konnte ich unter anderem die Abschaffung der «Lex Koller» verhindern, habe die Erbschaftssteuer-Initiative mitkonzipiert, für die SPS und den Mieterverband habe ich eine nationale Boden- und Immobilienpolitik etabliert, sowie die Energiewende und Raumplanungsrevision mitgeprägt. Weitere politische Erfolge aber auch meine Niederlagen können auf meiner Website nachgelesen werden unter www.badran.ch/politik

Motivation für meine Kandidatur

Vorbei ist das grosse Jahrhundert der Sozialdemokratie. Die Brot- und Butterpartei hat in der Schweiz viele ihrer Ziele erreicht. Vorbei sind die Zeiten, als wir vom unternehmerische Geist be-seelt waren mit Wort und Tat: Wir gründeten den Konsumverein (heute Coop) und Wohngenossenschaften, wir betrieben Zeitungen und Druckereien. Wir rissen die Produktionsmittel an uns, um notwendige Dienstleistungen auf unsere Weise anzubieten. Vorbei sind die Zeiten der Agitation, als wir noch tausende Menschen zu Demonstrationen mobilisieren konnten und es zum guten Ton gehörte, links zu sein. Wer Freiheit, Gleichheit, Solidarität und Frieden wollte, wählte sozialdemokratisch. Wir verharren nun im neuen Jahrtausend mit unseren Wähleranteilen auf einem historischen Tief.

Das möchte ich ändern. Wenn ich mir die von Krisen geschüttelte Welt anschau und die Antworten der politischen Rechten, dann bin ich sicher: Es braucht die Sozialdemokratie mehr denn je. Wir müssen nicht unbedingt unsere reale Politik ändern. Aber wir brauchen einen besseren Plan, eine Strategie mit klaren Zielen. Und wir müssen unsere Geschichten anders erzählen. So zum Beispiel in der Flüchtlingspolitik. Ich bin überzeugt, wir sollten viel mehr über die Ursachen der Flucht reden, über die Rüstungsindustrie, über die Mitverantwortung der westlichen Länder für die Armut auf der Welt, über Friedenspolitik. Wieso schaffen wir es nicht, dass ein Aufschrei durch die Schweiz geht, wenn die rechten Parteien die Waffenexporte in Krisengebiete lockern, obwohl bekannt war, dass Schweizer Waffen via Saudi-Arabien beim IS gelandet sind?

Das jetzige Präsidium macht vieles gut. Es gibt aber auch einiges zu verbessern. Da kann ich meine breites Wissen, meine Ideen zu neuen Kommunikationswegen, meine Führungserfahrung und - so hoffe ich - meine Macherqualitäten einbringen. Insofern sehe ich mich als Ergänzung eines Teams, das mit neuem Elan aufbricht, unseren Wähleranteil und unseren realen Einfluss deutlich zu verbessern. Nicht trotz, sondern wegen der schweren Zeiten, die auf uns zukommen. Im Präsidium wird die zu verbessernde Strategie festgelegt und die Kommunikation gelenkt. Ich fühle mich bereit, dazu meinen Beitrag in diesem Gremium zu leisten. Ich freue mich sehr, wenn ihr mir die Gelegenheit dazu gebt.

Beat Jans

12. 07. 1964 geboren und aufgewachsen in Riehen als Sohn von Maria (Verkäuferin) und Anton (Metallbauschlosser)
11. 06. 2004 Heirat mit Tracy Glass
12. 11. 2005 Geburt unserer Tochter Zoe Maya Joy
26. 02. 2008 Geburt unserer Tochter Mia Ella Jane



Beruflicher Werdegang

- 1987 - 1989 Entwicklungszusammenarbeit in Haiti und Paraguay mit Helvetas
1994 - 1995 Umweltberatung bei Carbotech AG, Filiale Zürich
1995 - 2000 Projektleiter Umweltpolitik bei Pro Natura – Schweiz. Bund für Naturschutz
2000 - 2010 Abteilungsleiter und Mitglied der Geschäftsleitung bei Pro Natura
2010 - 2014 Geschäftsführer NATUR bei ecos in Basel
seit 2005 Teilzeit-Hausmann
seit 2009 Dozent an der Uni Basel
seit 2010 Verwaltungsrat der Industriellen Werke Basel (IWB)
seit 2014 Selbstständiger Berater im Bereich Nachhaltigkeit und Kommunikation

Ausbildungen

- 1985 Lehrabschluss als Landwirt (Ebenrain, BL)
1987 Diplom als Agrotechniker TTL (Technikum für tropische Landwirtschaft)
1994 Diplom als Umweltnaturwissenschaftler ETH Zürich

Politischer Werdegang

- 1998 Eintritt in die SP
1999 Co-Präsident des SP Quartiervereins Clara-Wettstein-Hirzbrunnen
2000 – 2005 Präsident der SP des Kantons Basel Stadt
2001 - 2011 Mitglied des Grossen Rates des Kt. Basel-Stadt, Kommission für Wirtschaft und Abgaben, interkantonale Kommission Schweizer Rheinhäfen
2009 Wahl in den Verwaltungsrat der Industriellen Werke Basel
2010 Nationalrat als Nachrückender für Ruedi Rechsteiner
2011, 2015 Wiederwahl als Nationalrat
seit 2011 Mitglied der NR-Kommission für Umwelt, Raumplanung und Energie (UREK)
seit 2013 Mitglied der NR-Kommission Wirtschaft und Abgaben (WAK)

Freizeit

Joggen, Lesen, Fussball spielen, Schlagzeug spielen

Mandate

Vorstand Verein Strassenmagazin Surprise, Präsident eco.ch, Co-Präsident NWA –Nie wieder Atomkraftwerke, Stiftungsrat Stiftung Landschaftsschutz Schweiz

Liebe Genossinnen und Genossen

Jetzt erst recht! Die neue Mehrheit des Nationalrates stemmt sich gegen die Energiewende, sie steht für die Erhöhung des Rentenalters, will Staats- und Sozialabbau vorantreiben, um Unternehmen und Aktionären die Steuern zu senken. Sie steht für den Ausbau der Armee, für Härte gegenüber Flüchtlingen, für Abschottung und sie agiert gegenüber der EU völlig orientierungslos. Unsere wichtigste Aufgabe wird es sein, klar und deutlich Nein zu sagen. Notfalls mit Hilfe eines Volksentscheids. Die gewaltige finanzielle Übermacht von SVP, FDP und economiesuisse darf uns nicht abschrecken. Ein Referendum ist dann ein Gewinn, wenn Lisa Müller, Ergün Güngör und Pierre Maître..., wenn die einfachen Menschen verstehen, dass wir es für sie tun.

Wenn sie sehen, dass wir mit unserem stolzen Bekenntnis zur humanitärer Tradition und zur Demokratie ihre ureigenen Interessen vertreten, wenn sie spüren, dass Freiheit auch Freiheit vor wirtschaftlicher Unterdrückung und sozialer Ausgrenzung bedeutet, wenn sie merken, dass unser Kampf für den Schutz der natürlichen Ressourcen das Überleben ihrer Enkelkinder sichert, dann gewinnen wir. Abstimmungsergebnisse hin oder her. Dann werden sich die politischen Mehrheitsverhältnisse wieder ändern.

Als ich Präsident der SP Basel-Stadt wurde, gab es heftige Flügel- und Hahnenkämpfe innerhalb der Partei und gegenüber den anderen Linksparteien. Nachdem es gelungen war die Kräfte zu bündeln, alle Linksparteien zu einer gemeinsamen Regierungsliste und zu einem Regierungsprogramm zu bewegen, startete die SP durch, erzielte mit 40% Wähleranteil das beste Wahlergebnis aller Zeiten und gewann nach über 50 Jahren bürgerlicher Dominanz eine rotgrüne Regierungsmehrheit. Diese hält bis heute an. Seither wurden in unserem Kanton das Existenzminimum steuerbefreit, untere Einkommen entlastet, der Anteil der Familien in der Sozialhilfe gesenkt, flächendeckende Kinderbetreuung und Frauenquoten eingeführt, Genossenschaften gefördert, die Schulden halbiert, die Bruttowertschöpfung gesteigert, das Forschungs-, Bildungs- und Kulturbudget ausgebaut, zehn Jahre schwarze Zahlen geschrieben, die Innenstadt verkehrsberuhigt, der ÖV erweitert und die Stromversorgung vollständig erneuerbar organisiert.

Wer in einem Kanton mit Regierungsmehrheit politisiert und erfahren hat, dass sozialdemokratische Lösungen funktionieren, kann sich selbstbewusst und zutiefst überzeugt gegen all diejenigen zur Wehr setzen, die sich uns in den Weg stellen. Das will ich als Euer Vizepräsident tun.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR

INITIATIVE SUR LA TRANSPARENCE

Soutenir le lancement de l'initiative populaire fédérale « Pour plus de transparence dans le financement politique (initiative sur la transparence) »

Contexte

Cela était déjà certain des semaines avant le jour des élections. La campagne des élections fédérales 2015 aura été la plus chère campagne de tous les temps. A la fin septembre, tous les partis réunis avaient dépensé quelque 18 millions de francs. 90% de cette somme a été dépensée par l'UDC (7,2 millions) et le PLR (6,1 millions). Nous ne sommes plus vraiment éloignés des campagnes états-uniennes ; bien au contraire. En calculant les dépenses par habitant-e, les partis suisses dépensent un montant similaire à celui consacré aux campagnes aux Etats-Unis. Le politologue Georg Lutz souligne également cette évolution. A titre de comparaison, le budget du PS Suisse n'a pas évolué entre 2011 et 2015 (1,4 million). En observant les montants dépensés et le résultat des élections, certaines questions s'imposent. Existe-t-il un lien entre budgets et résultats ? Est-ce que beaucoup d'argent amène à beaucoup de sièges ?

La question de la disparité des sommes investies dans une campagne est une chose. Celle de la provenance des financements en est une autre. L'heure est venue de faire de la **lumière dans la chambre noire**. Dans une démocratie, les électeurs ont le droit de savoir d'où vient l'argent des campagnes et quels sont les intérêts que les partis et les acteurs politiques représentent vraiment. Mais en réalité, la Suisse est le seul pays d'Europe à ne pas prévoir de réglementation nationale relative au financement des campagnes et des partis. Le PS a déjà déposé d'innombrables interventions parlementaires pour dénoncer cette lacune. Mais dans un parlement à majorité bourgeoise, celles-ci étaient vouées à l'échec. Celle qui a obtenu le plus grand succès était une motion de la Commission des institutions politiques du Conseil des Etats intitulée « Transparence des sources de financement des campagnes pour les votations fédérales » (11.3467). Malgré des critiques claires du GRECO et de l'OSCE, le Conseil fédéral n'est pas non plus disposé à prendre des mesures dans ce domaine. Le seul moyen de faire avancer les choses est donc de lancer une initiative populaire.

Texte de l'initiative (projet déposé à la Chancellerie fédérale - le texte définitif sera choisi par le Comité d'initiative)

Initiative populaire fédérale « Pour plus de transparence dans le financement politique (initiative sur la transparence) »

Art. 39a Cst. : Transparence financière des processus politiques

¹ Chaque année, les partis politiques siégeant à l'Assemblée fédérale remettent à la Chancellerie fédérale un bilan annuel et un compte de résultat, déclarant tous les dons d'une

valeur de plus de 10 000 francs, en espèces ou en nature, reçus d'une même personne durant la période sous revue.

² Les partis politiques et les personnes qui dépensent plus de 100 000 francs pour une campagne en vue d'une élection à l'Assemblée fédérale ou dans le cadre d'une votation fédérale doivent déclarer à la Chancellerie fédérale, avant la date du scrutin en question, la somme globale, les montants et l'origine des fonds propres, ainsi que tous les dons d'une valeur de plus de 10 000 francs, en espèces ou en nature, provenant d'une même personne.

³ La Chancellerie fédérale publie ces informations au plus tard dix jours avant la date du scrutin.

⁴ Il est interdit d'accepter des dons anonymes, que ce soit en espèces ou en nature.

A-1: PS Tessin: Complément point 3

La Chancellerie fédérale publiera les informations au plus tard 10 jours avant l'élection ou la date du vote. Un mois après le vote, les informations définitives seront publiées une nouvelle fois.

Proposition du Comité directeur: accepter

Motif: Les représentant-e-s du PS feront en sorte, à l'intérieur de l'association responsable, que toutes les informations pertinentes soient prises en compte dans le texte de l'initiative également après le vote ou/et l'élection. Le Comité directeur doit toutefois insister sur le fait que c'est l'association responsable qui prend les décisions quant au toilettage final du texte.

A-2: SP Tessin: Nouveau point 5

Le législateur fixe les sanctions.

Motif

Il existe déjà une loi similaire dans le canton du Tessin. Sur la base des expériences que nous avons faites avec celle-ci, nous proposons ces compléments.

- Avant le vote / avant les élections, les informations sur le financement de la campagne sont encore provisoires. Pour cette raison, il est nécessaire d'exiger une publication définitive après la date du vote ou de l'élection.
- Sans sanctions, la loi ne fonctionne pas.

Proposition du Comité directeur: accepter

Motif: Cette question des sanctions fera l'objet de nouvelles discussions au sein de l'association responsable, et le Comité directeur partage l'avis des auteur-e-s de la requête selon lequel les sanctions doivent être insérées dans un paragraphe.

Art. 197 ch. x Disposition transitoire relative à l'art. 39a (Transparence financière des processus politiques)

Si la législation fédérale n'entre pas en vigueur dans un délai de trois ans après l'adoption de l'art. 39a, le Conseil fédéral édictera les dispositions d'exécution nécessaires dans un délai d'un an, par voie d'ordonnance.

Proposition du Comité directeur¹: soutenir le lancement de l'initiative « Pour plus de transparence dans le financement politique (initiative sur la transparence) ».

¹ En vertu de l'art. 15, al 4 des statuts du PS, cette proposition doit être approuvée par les deux tiers des votant-e-s.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR

RÉFÉRENDUM SUR LA LOI SUR LE RENSEIGNEMENT (LRENS)

Remarque importante: comme annoncé dans le fascicule envoyé, cette requête ne requiert pas de majorité 2/3, car le référendum a déjà été lancé. Les délégué-e-s se prononcent à la majorité simple pour le soutien du référendum.

Contexte

La nouvelle loi sur le renseignement remplacera les bases légales dispersées régissant actuellement l'activité du Service de renseignement de la Confédération. Au terme de discussions approfondies, le projet a été adopté lors du vote final du 25 septembre 2015, à 145 voix contre 41 au Conseil national et à 35 voix contre 5 au Conseil des Etats. Dans sa majorité, le Groupe socialiste a rejeté le texte proposé. Le 6 octobre, l'alliance contre l'Etat fouineur², qui rassemble différents partis et organisations sous la direction de la Jeunesse socialiste, a appelé au référendum contre la LREns.

Evaluation de la nouvelle loi sur le renseignement

Une atteinte disproportionnée à la sphère privée : si le Tribunal administratif fédéral constate l'existence d'une menace concrète (terrorisme, espionnage, prolifération d'armes ou attaque d'infrastructures critiques de la Suisse) et si trois départements l'approuvent, le chef du DDPS pourra autoriser le Service de renseignement de la Confédération (SRC) à procéder à des écoutes téléphoniques, à poser des micros dans des locaux et à s'introduire dans des systèmes informatiques. Avec l'accord d'une autorité de surveillance indépendante, le SRC pourra en outre effectuer des recherches par mots-clés dans les flux de données entre la Suisse et l'étranger (exploration du réseau câblé). Ces atteintes graves aux droits fondamentaux sont pour l'instant exclues.

Potentiel d'abus lors de l'examen (techniquement nécessaire) de l'ensemble des flux de données : pour effectuer une écoute téléphonique, il suffit d'accéder aux télécommunications émises depuis un seul numéro de téléphone. Dans le cas des réseaux radio et câblés (Internet), il est nécessaire, pour des raisons techniques, de passer en revue l'ensemble des flux de données pour trouver l'aiguille dans la botte de foin. Le risque de dérapage est donc élevé. Il n'y a aucune garantie que le SRC n'examine que l'aiguille et ignore le reste des données.

Le spectre de la cyberguerre, un délire dangereux : cette nouvelle loi donnerait pour ainsi dire un blanc-seing au SRC de la Confédération pour se procurer des informations à l'étranger (art. 36). Si des ordinateurs se trouvant à l'étranger sont utilisés pour perpétrer des attaques contre des infrastructures critiques en Suisse, le Conseil fédéral pourra autoriser le SRC à s'y introduire afin de perturber, empêcher ou ralentir l'accès à des informations (art. 36). Répondre à des cyberattaques par des contre-attaques numériques, c'est jouer avec le feu. En cas d'escalade de la cyberviolence, le SRC ferait courir un grand danger à la Suisse.

² Chapeauté par la Jeunesse socialiste, cette alliance rassemble entre autres les Verts, les Jeunes Verts, la Liste Alternative Zurich, le Parti pirate, le Groupe pour une Suisse sans armée et Syndicom.

Les performances actuelles du SRC inspirent tout, sauf la confiance. Depuis les années du scandale des fiches, le SRC n'a cessé de confirmer son incompetence, son ignorance, son absence de direction et son incapacité non seulement à assurer la sécurité des données, mais également à contrôler ses agents, sans parler de fournir des analyses de la situation susceptibles de présenter une quelconque utilité pour la politique de sécurité.

Conclusion

S'engager contre l'État fouineur et la protection de la sphère privée correspond aux valeurs socialistes - le scandale des fiches, révélé durant les années 80 et qui a tant ébranlé la confiance des citoyen-ne-s en l'État, ne doit plus jamais se reproduire! La révision de la LRens, qui traite de surveillance préventive, ne doit pas être confondue avec la révision de la loi fédérale sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication (LSCPT). En ce qui concerne la LSCPT, il s'agit de combattre et d'enquêter sur des crimes graves et sérieux dans un cadre constitutionnel clair, soit sur ordre du ministère public et avec l'autorisation d'un juge.

Proposition du Comité directeur: soutenir le référendum contre la LRens et adhérer à l'alliance contre l'Etat fouineur.

Requête Edith Graf-Litscher: *le PS Suisse renonce à soutenir le lancement du référendum LRens et n'adhère pas à l'alliance contre l'État fouineur.*

Une votation populaire n'est pas le bon moyen de renforcer les droits fondamentaux. Nous perdrons le référendum, une défaite cuisante de 20 à 30% de voix contre est probable. Nous rendrons ainsi un mauvais service aux droits fondamentaux. Qui souhaite renforcer ceux-ci ne mise pas sur la voie plébiscitaire, mais renforce le Parlement, l'État de droit et la force obligatoire des obligations internationales.

La loi soumise à notre attention est nettement meilleure que les bases juridiques existantes. Le champ d'application sera limité à des situations de menace concrètes, une procédure d'habilitation judiciaire sera nouvellement instaurée, et le contrôle et la surveillance indépendants, politiques et parlementaires seront massivement renforcés. Tout cela manque aujourd'hui et continuerait de manquer en cas de Non à la LRens.

Sans service de renseignement, la Suisse devient le terrain de jeu des services de renseignement étrangers. Si le SRC peut et a le droit de faire aussi peu de choses que jusqu'à présent, le risque augmente que des services de renseignement étrangers soient à l'avenir actifs en Suisse avec le même intensité que celle qu'avait révélée Edward Snowden. Pour la Genève internationale, cela ne constituerait pas une bonne nouvelle.

Pour lutter contre le terrorisme et la violence extrémiste, il faut un savant mélange de prévention générale (y c. société), de prévention spéciale (dont des mesures du service de renseignement) et de la répression (droit pénal, police, évtl. militaire). La prévention civile est meilleure qu'une limitation à la répression. Le SRC s'adresse ouvertement à des personnes qui sont mises en danger. Ce « travail social informé par le service de renseignement » a fait ses preuves.

Proposition du Comité directeur: rejeter

Motif: la direction maintient sa requête pour le soutien du référendum. Le motif est mentionné.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR

INITIATIVE POPULAIRE FÉDÉRALE « DAVANTAGE DE LOGEMENTS ABORDABLES »

Remarque importante: comme annoncé dans le fascicule envoyé, cette requête ne requiert pas de majorité 2/3, car l'initiative a déjà été lancée. Les délégué-e-s se prononcent à la majorité simple pour le soutien de l'initiative.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR

Résolutions

R-1 Résolution de la Direction „Soyons responsables: défendons nos droits humains!“

Il y a 41 ans, la Suisse ratifiait la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH). La CEDH prévoit une norme minimale en matière de droits humains. Celle-ci se fonde sur un consensus de base de la communauté de valeurs européenne. La CEDH protège les droits fondamentaux de tous les hommes et les femmes en Europe. On peut se documenter sur le texte du traité ici:

<http://www.humanrights.ch/fr/droits-humains-suisse/conventions-europeennes/cedh>

La CEDH a essentiellement contribué à construire, sur les décombres de la Seconde Guerre mondiale, une Europe de l'État de droit (prééminence du droit), de la démocratie ainsi que du progrès économique et social. La CEDH a exercé une influence positive sur la culture suisse des droits fondamentaux de multiples manières. Ainsi, elle a également servi de base à la progression de la protection des droits fondamentaux dans la Constitution fédérale de 1999.

Plus de 40 ans après la ratification, la CEDH doit toujours plus souvent essuyer le feu de la critique et la protection des droits humains en Suisse va de moins en moins de soi. Ces dernières années ont vu s'accumuler les votations populaires dont les exigences violaient les droits fondamentaux et les droits humains de la CEDH ayant un caractère contraignant. D'autres initiatives sont pendantes.

Ainsi, par exemple, en cas d'acceptation de l'initiative de mise en œuvre de l'UDC, le « droit international non impératif » serait relégué au deuxième plan. Cela concerne avant tout aussi l'article 8 de la CEDH (droit au respect de la vie privée et familiale). Dans de nombreux cas de renvoi (expulsion), c'est précisément ce droit humain qui est en jeu. L'initiative demande que l'on fasse fi de ce droit et éventuellement d'autres droits humains garantis par la CEDH dans les cas de renvoi.

L'initiative populaire intitulée « Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination) », qui a également été lancée par l'UDC, entend ériger la Constitution fédérale en source juridique suprême – au-dessus du droit international. Cela signifie qu'en cas de contradiction entre le droit suisse et le droit international, les traités internationaux devraient être adaptés et « si nécessaire » être dénoncés. Ce qui paraît anodin affaiblirait massivement les droits humains en Suisse. Le Tribunal fédéral n'aurait plus le droit d'appliquer les dispositions de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH). De ce fait, les droits de chacune et de chacun seraient amputés.

Face à ces attaques de l'UDC contre nos droits humains, le PS pense qu'il est de sa responsabilité de:

- mener une campagne active pour l'importance et la signification des droits humains.
- politiquement, dans l'évaluation et la mise en œuvre d'initiatives populaires, de suivre une pratique constante qui protège les droits fondamentaux dans leur intégralité. Le législateur

doit en tout temps respecter et protéger les droits fondamentaux définis dans la Constitution fédérale ainsi que les exigences minimales internationales – en particulier les droits inscrits dans la CEDH.

Annexe

Le groupe de travail CEDH du PS BS et du PS BL a élaboré un catalogue contenant des idées maîtresses et l'a mis à la disposition du PS Suisse. Ce document donne une bonne vue d'ensemble des questions et des réponses importantes en relation avec la Convention européenne des droits de l'homme.

1) Les juges en activité à Strasbourg sont-ils des juges étrangers?

Non. Ce sont des juges COMMUNS – chaque pays signataire de la CEDH place un juge à Strasbourg.

Complément: Parce que le Liechtenstein a envoyé là-bas un juge suisse, la Suisse est même le seul pays qui compte deux représentant-e-s à la Cour européenne des droits de l'homme.

2) Moi-même, puis-je tirer un bénéfice de l'existence de la CEDH?

Oui. Si tu as l'impression que tes droits ne sont pas bien défendus par les autorités suisses, tu peux t'adresser à la Cour européenne des droits de l'homme.

Complément: La CEDH ne lance aucune procédure de sa propre initiative. Si tu estimes qu'une décision judiciaire n'est pas équitable, tu peux t'adresser pour chaque cas à l'instance juridique (tribunal) suisse immédiatement supérieure (Tribunal de district (Tribunal régional) -> Tribunal cantonal -> Tribunal fédéral). Au-delà, la Cour européenne des droits de l'homme reste une autre instance possible.

3) La Suisse a-t-elle vraiment attendu la première moitié des années 1970 pour adhérer à la CEDH?

Oui. Avant cela, elle violait l'interdiction de toute forme de discrimination – par exemple à cause de l'absence du droit de vote des femmes.

Complément: Ce que l'on appelait « l'article sur les Jésuites » entrainait lui aussi en contradiction avec l'interdiction de toute forme de discrimination et empêchait une adhésion plus précoce de la Suisse.

4) Le droit à la liberté d'expression est-il un droit humain?

Oui. Tout comme le droit à la liberté de réunion et le droit à la liberté de conscience et de croyance.

Complément: D'autres exemples sont le droit à un procès équitable, l'interdiction de la torture ou l'interdiction de toute forme de discrimination.

5) La CEDH n'est-elle pas quelque chose pour les pays sous-développés souffrant d'un déficit démocratique?

Non. Les principes de la CEDH, par exemple l'interdiction de toute forme de discrimination, sont d'une importance centrale aussi pour la Suisse.

Complément: Les activités jurisprudentielles et juridictionnelles suisses sont en grande partie fondées sur les valeurs qui sont consacrées dans la CEDH. Nous devons beaucoup à ces principes.

6) Chaque pays ne peut-il pas se charger lui-même d'édicter des lois et de les faire respecter?

Oui. Mais les dernières guerres ont montré qu'en Europe aussi, la protection des droits humains doit être garantie de façon supranationale.

Complément: Du fait de sa longue tradition humanitaire, la Suisse a une fonction de modèle. Il serait désastreux que ce soit précisément la Suisse qui ose remettre en question la force obligatoire de la CEDH par une sortie.

7) La CEDH n'est-elle pas une contradiction de notre démocratie directe?

Non. La Constitution fédérale suisse cite même explicitement le respect des droits humains comme objectif.

Complément: La Suisse ne connaît pas de Cour constitutionnelle, c'est pourquoi une instance supérieure garantissant le respect des droits humains est indispensable.

8) La Suisse s'intégrera-t-elle dans l'UE avec la CEDH?

Non. La Cour européenne des droits de l'homme n'a rien à voir avec la Cour de justice de l'Union européenne.

Complément: Les juridictions européennes tiennent bien sûr compte des jugements des autres tribunaux – tout comme les tribunaux suisses prennent aussi en considération les jugements de la CEDH.

9) La CEDH n'est-elle pas superflue, étant donné que le droit au respect de la vie privée, par exemple, est déjà ancré dans la Constitution fédérale?

Non. La Constitution fédérale suisse partage les valeurs de la CEDH et repose sur les mêmes principes.

Complément: Il est possible que soient édictées des lois qui contredisent le respect de la vie privée. Si cela arrive, l'application de la loi dans un cas concret peut être contestée devant la CEDH.

10) Peut-il arriver que la Cour européenne des droits de l'homme rende des jugements qui donnent matière à discussion?

Oui. Toute décision judiciaire est finalement une question d'interprétation.

Complément: Même les jugements des tribunaux suisses ne correspondent pas toujours à notre sens de la justice. Cela ne change rien à l'importance que doit avoir la CEDH pour le respect des droits humains en Europe.

11) Le nombre d'États ayant signé la CEDH joue-t-il un rôle?

Oui. Plus il y a de pays qui reconnaissent les principes de la CEDH, plus grande est la force obligatoire de la convention.

Complément: Du fait de sa longue tradition humanitaire, la Suisse a une fonction de modèle. Il serait désastreux que ce soit précisément la Suisse qui ose remettre en question la force obligatoire de la CEDH par une sortie.

12) La CEDH a-t-elle une influence sur les traités internationaux qui nous sont soumis?

Oui. Nous devons veiller à ce que le respect des droits humains soit garanti dans les traités.

Complément: Nous devons dire Oui aux traités qui servent au maintien de la paix, qui se fondent sur la justice globale. En revanche, nous devons dire Non aux traités qui mettent en péril les obligations sociales des États au niveau supranational.

Proposition du Comité directeur: accepter

R-2 Résolution PS Lausanne, PS Argovie, PS district Winterthour, PS femmes, Mattea Meyer, Rebecca Ruiz, Cédric Wermuth

« Assez attendu: une politique familiale moderne maintenant, oui au congé parental! »

Depuis l'introduction du congé maternité payé en 2003, son extension à un congé paternité, voire parental, est régulièrement au cœur des discussions. Au cours de la dernière décennie, pas moins de 25 propositions ont été déposées à ce sujet au Parlement, pour toutes finir par échouer. Même une proposition aussi modérée que l'initiative parlementaire de Martin Candinas (PDC) pour un mini-congé paternité de deux semaines est aujourd'hui combattue par la commission compétente du Conseil des Etats.

L'introduction d'un congé parental se fait attendre depuis trop longtemps. Les jeunes parents souhaitent aujourd'hui plus que jamais se répartir le travail d'éducation et de soin des enfants de façon égalitaire dès le premier jour. Sur le plan de l'égalité des sexes, il est inacceptable que les femmes courent en cas de grossesse un important risque de dévalorisation professionnelle, alors qu'à l'opposé un congé paternité compris entre un et dix jours ne suffit pas aux pères pour assumer l'accompagnement de l'enfant et de la partenaire. Si des entreprises innovantes et de grande taille développent dans toute la Suisse de meilleurs modèles pour les pères parmi leurs employés, il n'en va pas de même, et de loin, dans les PME. Ces dernières peinent à assumer financièrement un congé paternité plus long, et encore plus un congé parental.

Il est évident que le Parlement issu des élections du 18 octobre ne va pas proposer de solution un tant soit peu acceptable pour une politique familiale conforme à l'égalité des sexes. Il faut donc impérativement augmenter la pression populaire et publique : diverses organisations, parmi lesquelles figurent des syndicats, des associations féministes ou des groupements d'hommes, ont déjà annoncé vouloir examiner sérieusement le lancement d'une initiative populaire. Le syndicat Travail.Suisse veut même prendre une position de principe sur le sujet d'ici la fin de l'année.

Le PS Suisse fait partie de cette coalition de la société civile et décide donc de participer activement à la discussion sur une éventuelle initiative populaire pour un congé paternité ou parental. Elle constitue une plate-forme pour toutes les organisations souhaitant s'associer à un projet d'initiative. Notre vision politique est celle d'un modèle qui met à disposition des parents d'une part un temps aussitôt après la naissance de l'enfant et d'autre part un congé parental d'une certaine durée et flexible, pour permettre une véritable égalité des sexes.

Le cadre de réflexion se définit autour des éléments suivants, constituant pour nous les demandes minimales d'une éventuelle initiative:

- Maintien du congé maternité actuel (14 semaines)
- Introduction d'un congé paternité de plusieurs semaines. Idéalement, ce modèle devrait proposer en plus du congé maternité et du congé paternité un congé parental réparti obligatoirement de manière égalitaire et commun aux deux partenaires.
- Absence de discrimination entre les différentes formes d'union et à l'encontre des couples de même sexe.

La négociation et l'élaboration détaillée du contenu reviennent au Comité directeur du PS Suisse. Ce dernier formule un modèle avec les partenaires envisageables en vue de réunir une coalition large, ancrée dans la société civile. Le Comité directeur examinera le lancement d'une initiative populaire propre en cas d'échec de la mise en place d'une telle coalition.

Le Comité directeur est invité à rapporter au cours du premier semestre 2016 les progrès réalisés à l'Assemblée des délégué-e-s.

Dépositaires :

PS Lausanne, PS Argovie, PS district Winterthour, PS femmes, Mattea Meyer, Rebecca Ruiz, Cédric Wermuth

Signataires (ordre alphabétique) :

Amr Abdelaziz, Evi Allemann, Cesla Amarelle, Andrea Arezina, Mireille Aubert, Anita Balz, Linda Bär, Olivier Barraud, Andrea Bauer, Christoph Baumann, Samuel Bendahan, Vinzenz Binggeli, Andrea Blättler, Pascale Bruderer, Elisabeth Burgener, Andreas Burger, Tom Cassee, Conradin Caviezel, Florian Chappot, Luca Cirigliano, Denis Corboz, Mélanie Correia, Andi Dauru, Kantonrat, Carol Demarmels, Sebastian Dissler, Marlyse Dormond, Jonas Erni, Yvonne Feri, Olivier Flechtner, Tamara Funiciello, Seraina Furer, Daniel Gähwiler, Benoît Gaillard, David Gallusser, Bernadette Gaspoz, Hannes Gassert, Yannick Gauch, Dominique Gigon, Annette Grieder, Mia Gujer, Bernadette Hänni, Lukas Horrler, Chaim Howald, Daniel Hungerbühler, Lelia Hunziker, Jessica Jaccoud, Carole-Anne Kast, Marco Kistler, Daniel Kopp, Michael Kraft, Dominik Kramer, Rezia Krauer, Laura Kronig, Micha Kuchler, Tobias Langenegger, Stephie Luethi-Brüderlin, Salome Mannale, Claudio Marti, Nadine Masshardt, Nicolas Mattenberger, Claudia Mauchle, Liliane Maury Pasquier, Cyril Mizrahi, Fabian Molina, Stéphane Montangero, Dimitri Moretti, Salima Moyard, Gaétan Nanchen, Andri Perl, Ivica Petrusic, Martin Pfister, Benoit Piller, Jon Pult, Jean-Claude Rennwald, Andrea Rey, Mathias Reynard, Alexander Robert Herren, Nicolas RoCHAT Fernandez, Myriam Romano-Malagrifa, Olivier Salamin, Sacha Schenker, Nina Schläfli, Ursula Schneider Schüttel, Kristina Schüpbach, Karin Schwiter, Florian Sieber, Edith Siegenthaler, Monika Simmler, Maria Sorgo, Dominique Späth, David Stampfli, Jonas Steiner, Jean-Daniel Strub, Simon Suter, Gabriela Suter, Sylvain Thévoz, Severin Toberer, Oscar Tosato, Lucia Tozzi, Nyima Tsering, Florian Vock, Tanja Walliser, Céline Widmer, Rebekka Wyler, Sarah Wyss, Vera Ziswiler, Simon Zurich

Proposition du Comité directeur: accepter

R-3 Résolution PS60+ et JUSO

« Pour une AVS forte, en faveur de la cohésion sociale »

En Suisse, les personnes retraitées de 65 ans et plus constituent un groupe particulièrement exposé à la pauvreté. Les statistiques démontrent que chez les personnes de 65 ans et plus, le taux de pauvreté et de risque de pauvreté en termes de revenu sont environ deux fois plus élevés que chez la population totale. En ce qui concerne la fortune liquide à disposition, un cinquième des personnes de 65 et plus disposent de 10'000 francs au plus. Une personne sur dix ne peut pas faire face à une dépense imprévue de 2'000 francs dans un délai d'un mois. Chez les personnes les plus exposées, l'on retrouve les femmes, qui, bien souvent, n'ont pas pu effectuer un parcours professionnel complet et, partant, ne bénéficient pas toujours d'un 2ème pilier conséquent. Ainsi, les femmes figurent fréquemment parmi les groupes de la population qui bénéficient exclusivement des prestations de l'AVS.

Or, depuis plusieurs années, l'AVS essuie des critiques nourries des milieux économiques et de la droite dure. Ils peignent le diable sur le mur en élaborant des scénarios catastrophes sur le financement de l'AVS, prédisant un véritable gouffre financier en raison de l'évolution de la pyramide des âges. Récemment encore, ils ont attisé la peur des jeunes citoyen-ne-s en martelant qu'une charge insupportable allait peser sur leurs épaules, mettant soi-disant à mal la solidarité intergénérationnelle. Pourtant, les chiffres de l'AVS ont démenti toutes les vaticinations pernicieuses de la droite jusqu'à aujourd'hui. En effet, depuis ses débuts, l'AVS a été bâtie sur des finances extrêmement solides qui reposent sur le système simple et non bureaucratique de la répartition. Grâce à l'augmentation de la productivité et aux augmentations de salaires qui en ont résulté, le premier pilier est demeuré dans les chiffres noirs et n'a subi aucune fracture liée au vieillissement démographique. Ajoutons enfin que cela fait 40 ans que les cotisations de l'AVS n'ont pas été relevées, contrairement au 2ème pilier.

Au vu de ce qui précède et du contexte actuel, il apparaît important aux yeux du PS60+ et la JSS de réaffirmer l'engagement du PS en faveur de l'initiative AVSplus, qui prévoit une augmentation de toutes les rentes de 10%, parce que :

- **L'AVS est le cœur de la sécurité sociale en Suisse.** Le 1^{er} pilier doit remplir son mandat constitutionnel qui consiste à « couvrir les besoins vitaux de manière appropriée ». Aujourd'hui, dans bien des cas, ce sont les prestations complémentaires (PC) qui permettent d'atteindre cet objectif. Or les PC sont également la cible d'attaques virulentes de la droite. De plus, faire recours aux PC représente pour de nombreuses et nombreux retraité-e-s un pas indigne à franchir. A ce titre, un renforcement de l'AVS permettra de réduire substantiellement la pauvreté chez les personnes âgées et de leur offrir une retraite digne de leur engagement durant toute leur vie en faveur du bien-être de notre société.
- **L'AVS est favorable au contrat intergénérationnel.** L'AVS garantit un revenu sûr et solide pour tout le monde une fois l'âge de la retraite atteint. En ce sens, les jeunes générations ont tout intérêt à maintenir une AVS forte. En plus de réduire la pauvreté chez les personnes âgées, elle leur offre une retraite qui est digne de leur engagement durant toute leur vie, un engagement qui a conduit au bien-être de notre société. De surcroît, le 1^{er} pilier

est extrêmement favorable aux femmes et aux bas revenus qui ne perçoivent pas un salaire suffisant pour amasser un capital du 2^{ème} pilier. Alors que le 1^{er} pilier assure une redistribution entre les riches et les pauvres, le 2^{ème} pilier n'est que le reflet des inégalités sociales croissantes. Ainsi, un renforcement de l'AVS est un atout pour la cohésion sociale de notre pays.

- **L'AVS présente un rapport qualité-prix imbattable.** Une rente AVS coûte deux fois moins cher qu'une même rente générée par le 2^{ème} pilier. Cela est dû au fait que, grâce au système de la répartition, l'AVS n'est pas dépendante de la santé du marché financier, contrairement au 2^{ème} pilier. Ce dernier requiert un appareil administratif extrêmement coûteux afin d'assurer les rendements du capital accumulé sur plusieurs dizaines d'années et de nourrir les appétits des actionnaires. Toute chose étant égale par ailleurs, les cotisations prélevées pour l'AVS demeurent nettement moins élevées que celles du 2^{ème} pilier. Ainsi, l'AVS est plus que bénéfique aux jeunes générations et aux familles, qui peuvent en fin de compte disposer d'un revenu plus élevé, mais également à l'économie, qui subira des charges moins conséquentes qu'avec des mesures prises en faveur du 2^{ème} pilier.

Proposition du Comité directeur: accepter

R-4 SP Genevois

« L'augmentation de l'âge de la retraite n'est pas négociable »

Considérant que lors de notre Congrès de Martigny (14 février 2015) nous avons réaffirmé notre attachement à l'AVS en déclarant : « Les rentes de l'AVS doivent être augmentées de 10% sans augmentation de l'âge de la retraite » ;

Considérant que le Congrès de l'USS (oct. 2014) a adopté une résolution³ qui rejette tant l'augmentation de l'âge de la retraite pour les femmes que la baisse du taux de conversion du 2ème pilier (LPP);

Considérant qu'au terme de ses délibérations, le Conseil des Etats a adopté un projet de réforme de la prévoyance vieillesse qui maintient l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes et supprime le principe d'âge légal de départ à la retraite pour lui substituer la notion d'« âge de référence » qui prépare à de futures augmentations de l'âge de la retraite pour tous en échange d'un plat de lentilles (augmentation de 70 francs pour les rentes de l'AVS),

Nous, délégué-e-s à l'Assemblée des délégué-e-s du PSS de St Gall (5 décembre 2015), donnons mandat à nos élu-e-s aux Chambres fédérales, dans le cadre des délibérations qui se mèneront sur le projet « prévoyance vieillesse 2020 » du Conseil fédéral, de refuser catégoriquement toute forme d'augmentation de l'âge de la retraite, notamment pour les femmes.

Proposition du Comité directeur: rejeter

Motifs: Le 8 mars 2013, les délégué-e-s ont défini huit objectifs que le PS doit chercher à atteindre dans le cadre de la réforme Prévoyance vieillesse 2020. Voir aussi :

http://www.sp-ps.ch/sites/default/files/documents/prevoyance_pour_tous_fr.pdf

Dans le cadre de la prochaine réforme, le PS Suisse poursuit huit objectifs:

1. Des rentes assurant le minimum vital !

Il est évident que le niveau des rentes AVS est trop bas pour pouvoir couvrir le minimum vital comme le prévoit pourtant la Constitution fédérale. C'est pourquoi beaucoup de personnes, notamment les résident-e-s de homes pour personnes âgées et de centres de soins, dépendent des prestations complémentaires. Leurs rentes sont trop faibles et, dans de nombreux cas, ils ne possèdent qu'un maigre 2ème pilier, pour autant qu'ils en aient un. Cet état de fait est inacceptable. Le PS soutient donc une augmentation des rentes comme le prévoit d'ailleurs l'initiative « AVS plus ».

2. Pas d'égalité de l'âge de la retraite sans égalité salariale !

Bien que la Constitution et la Loi fédérale sur l'égalité donnent aux femmes le droit à un salaire égal pour un travail égal, cette très ancienne exigence n'est pas respectée dans la réalité du marché du travail. Relever l'âge de la retraite des femmes reviendrait à les pénaliser encore davantage. Le PS entend donc pro-

³ « Le congrès de l'USS, qui a pris connaissance de ce projet de réforme (prévoyance vieillesse 2020) et des diverses mesures prévues par le Conseil fédéral, s'oppose à ce projet de destruction des acquis dans sa globalité. Il appelle l'USS et ses fédérations à organiser la mobilisation à l'échelle nationale pour faire échouer ce projet dans la rue et dans les urnes si nécessaire... ».

mouvoir un âge de la retraite identique pour toutes et tous, lorsque l'égalité économique des genres, en particulier l'égalité salariale, sera atteinte.

3. Un modèle pour chacun-e, basé sur les années de cotisation !

Le PS veut un système de rentes qui tienne compte des années de cotisation et pas seulement de l'âge. Dans cette réforme, nous voulons assurer les bases d'un changement fondamental du système et fixer un nombre d'années de cotisation ouvrant le droit aux prestations AVS et LPP pour tous, sans privilèges !

4. Stopper la croissance des capitaux du 2ème pilier !

Le 2ème pilier gère une fortune globale accumulée de 640 milliards de francs qui doivent être investis de manière à atteindre le rendement exigé par le taux minimum fixé. Cette obligation d'investir déploie de nombreux effets négatifs, par exemple sur les marchés immobiliers et fonciers. Le but du PS est, d'une part, de rééquilibrer le poids entre les piliers et dans cette perspective, de renforcer le 1er pilier. D'autre part, le PS veut freiner le besoin croissant en investissement par le renforcement du principe de répartition (Fonds de sécurité) dans le 2ème pilier.

5. Transparence et bonne gouvernance dans le 2ème pilier !

En ce qui concerne la LPP, la fortune accumulée dans le 2ème pilier est propriété des salarié-e-s de ce pays. Le PS entend obtenir la garantie que cet argent revienne intégralement aux assuré-e-s, car il serait inadmissible de les spolier de cette capitale vieillesse. Le PS veut aussi une pleine transparence dans la gestion du 2ème pilier et une application stricte des principes de bonne gouvernance par les sociétés qui en sont chargées. Cela signifie que la ligne de conduite des caisses de pension doit être contrôlée de manière stricte par la Confédération et leur imposition mieux inspectée, afin d'étendre de manière efficace les droits de codécision des assuré-e-s.

6. Renforcer la prise en compte du temps partiel dans le 2ème pilier !

Les travailleur-se-s à temps partiel sont aujourd'hui largement défavorisé-e-s, voire exclu-e-s des caisses de pensions. C'est principalement dû à la déduction de coordination ou au revenu minimal annuel fixé. Souvent, les travailleur-se-s à temps partiel ne recevront du second pilier qu'une petite rente, voire aucune. Ils devront donc dépendre des prestations complémentaires. Les femmes sont les principales concernées par cette problématique. A court terme, certaines mesures sont réalisables, en attendant un changement en profondeur du système. Ainsi, le PS demande un abaissement de la déduction de coordination et du seuil d'accès.

7. Pas de prévoyance de luxe pour les riches !

Aujourd'hui, dans la prévoyance professionnelle, un revenu jusqu'à 850'000 francs bénéficie d'un allègement fiscal. C'est bien plus que ne le justifie l'intérêt public à bénéficier d'une prévoyance vieillesse solide. La LPP doit donc retrouver sa mission première. L'objectif du PS est de parvenir à une limitation des revenus assurés, à l'élimination des conditions spéciales offertes en cas de rachat, ainsi qu'à une interdiction du préfinancement individuel des retraites anticipées.

8. Garantir un financement socialement supportable !

Le PS veut introduire un impôt fédéral sur les successions, qui apporterait une contribution substantielle permettant de garantir le financement d'une AVS forte. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le PS va aussi s'engager pour empêcher les décisions dommageables à l'AVS telles qu'elles se dessinent actuellement dans la réforme de l'imposition des entreprises.

Le Comité directeur ne voit aucune raison de se départir aujourd'hui de cette approche globale, qui par ailleurs est aussi adoptée par la R-3, et il recommande de rejeter cette résolution.